



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



AGRESSIONS !!!

Ce mardi 7 février a été marqué par les agressions de 2 Surveillants commises par un détenu mécontent du service public.

Vers 7h30, impatient de sortir de la douche, celui-ci frappe violemment sur la porte à plusieurs reprises.

Ce sont 2 agents qui se déplacent afin de réintégrer cet excité. Très énervé de son attente dans les douches, il se prend verbalement à un Surveillant en vociférant : **« sale fils de pute, t'as pas le droit de me mettre à la douche à 7h30. De toute façon, t'es qu'un fils de pute »**.

Dirigés, aux menaces : **« Je vais te niquer, sale fils de pute, je vais te défoncer »** tout en prenant une position de garde tel un boxeur.

Des menaces à l'agression physique, il crache sur l'un des deux Surveillants en plein visage, lui met un coup de poing au niveau du front, et assène un violent coup de coude en plein visage au second. Durant l'intervention, ce détenu a de nouveau tenté de frapper, les collègues en direction de leur visage.

L'agresseur a été maîtrisé, non sans mal, par les agents arrivés en renfort et placé au Quartier Disciplinaire.

Le **S.P.S.** félicite nos collègues Surveillants pour leur sang-froid et se tient à leur disposition pour les différentes démarches administratives et judiciaires. Cet agresseur de Surveillants doit répondre de ses actes devant la justice, et nos deux collègues blessés se constituer partie civile afin d'être dédommagés des préjudices subies.

Le **S.P.S.** remercie la Direction qui est venue à l'hôpital pour rassurer et soutenir les agents.

Cet acte de violences extrêmes doit donner lieu à une réponse ferme. Le **S.P.S.** demande au Président de la Commission de discipline de sanctionner le détenu à la hauteur de ses violences, en lui infligeant la peine maximale.

Le bureau local, le 07 février 2019.